

## 14<sup>ème</sup> foire internationale de Lomé : Le numérique au service des affaires

**Lomé, le 27 novembre 2017** – Ouverture de la 14<sup>ème</sup> édition de la foire internationale de Lomé sur le thème : Le numérique au service des affaires

Le Togo organise pour la quatorzième fois la foire internationale de Lomé. Cette foire, c'est tout un symbole. Depuis sa création, elle est le reflet de notre développement et de notre progrès économique. A chaque édition, c'est une opportunité de mesurer le dynamisme de l'entrepreneuriat togolais, la force de notre production locale et la modernisation de notre économie.

Le thème retenu pour cette 14<sup>ème</sup> édition est « Le numérique au service des affaires ». L'économie numérique est en plein essor dans notre pays. Le numérique va permettre d'assurer notre compétitivité internationale et de donner à notre jeune génération un espoir et les outils nécessaires pour l'avenir.

En ce sens, le Ministère œuvre pour moderniser les infrastructures de télécommunications et pour améliorer le niveau de service les consommateurs togolais.

Un exemple de l'action de l'Etat pour utiliser le numérique au service des affaires, c'est l'adoption de la loi sur les transactions électroniques. Cette loi crée un environnement propice au e-commerce et facilite la dématérialisation des formalités administratives. Elle sécurise les transactions électroniques notamment par la mise en place de la preuve électronique et de la signature électronique sécurisée.

Ce n'est pas tout, dans le cadre du projet Warcip-Togo, un point d'échange internet (IXP), est désormais opérationnel. Il permet aux fournisseurs d'accès internet d'échanger du trafic entre leurs réseaux. Ces échanges de trafic internet entre les fournisseurs évitent de transiter par l'étranger et permettent ainsi de diminuer leurs coûts et donc de répercuter cette baisse sur le prix final de l'internet auprès de la population. En outre, un centre de données va également être construit. Ce « data center » met à disposition des entreprises un espace, de l'énergie, un circuit de refroidissement, etc. pour qu'elles puissent entreposer en toute sécurité leurs serveurs, leur équipements de réseau et leurs équipements de stockage.

Toutes ces mesures ont pour vocation la mise en place d'un environnement numérique favorable pour le développement des affaires.

La foire internationale de Lomé est l'un des lieux où se joue l'avenir économique notre pays.

Contact presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.